

*Indemnités payées au personnel enseignant des écoles primaires pour la direction de cours postscolaires.*

33 instituteurs ont touché .....	10055 fr.
15 institutrices laïques .....	3930 »
12 institutrices religieuses .....	3110 »

Total .... 17095 fr.

Indemnités moyennes: 304, resp. 262 et 259 fr.

*Logements.*

1 instituteur, 1 institutrice laïque et 15 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes respectives. Les 15 institutrices disposaient de 4 logemnts.

Les logements de service comprenaient, outre la cuisine:

Pièces.	Instituteur.	Institutrices	
		laïque.	religieuses.
3	—	1	—
5 et plus	1	—	4
Total...	1	1	4

*Des distributions de prix* n'ont pas eu lieu. Dans la commune d'Eich, des manuels de classe sont distribués aux élèves au commencement de l'année scolaire suivante. — Les écoles de la ville de Luxembourg ont visité, à la fin de l'année scolaire, les musées de la capitale et assisté à une séance de cinématographie au Laboratoire bactériologique de l'État.

*La caisse d'épargne* se trouvait introduite à 76 écoles, où 409 élèves ont versé 13234,30 fr.

**b) Écoles primaires privées.**

1° Les écoles de l'hospice du Rham comptaient 95 garçons et 83 filles et formaient 5 classes, dont les 3 inférieures étaient mixtes et les deux classes supérieures, l'une pour garçons, l'autre pour filles, des classes parallèles. Le personnel enseignant